

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 5 juillet 2018

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018

**2018 DJS 153** Subvention (5.000 euros) et convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Zellidja au titre de la Jeunesse.

**Mme Pauline VERON, rapporteure.**

-----

#### Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2018, par lequel Mme la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention et la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Zellidja ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON au nom de la 7<sup>e</sup> Commission ;

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention pluriannuelle d'objectifs dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association Zellidja (182403) 60 rue Regnault (13<sup>e</sup>).

Article 2 : Une subvention d'un montant de 5.000 euros est attribuée à l'association Zellidja pour son projet « Promotion des bourses de voyage » (2018\_03947).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée à la fonction 3, rubrique 338, destination 3380002, au chapitre 65, nature 65748, sur la ligne de "Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la jeunesse" du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2018 et suivants, sous réserve de la décision de financement

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**